Assemblée Générale du dimanche 20 janvier 2019

Le Président Zufferey Blaise ouvre la 151ème assemblée générale à 11h45, après l'office Divin célébré en l'église paroissiale en mémoire de nos membres défunts. Il salue cordialement tous les confrères et les remercie pour leur nombreuse participation. Le comité s'est attelé à la tâche de préparer cette assemblée générale avec toute l'attention dont elle se doit. Cette dernière a été convoquée par son secrétaire Monnet Patrice conformément aux statuts. Les inscriptions pour le repas ont pour la plupart été retournés dans les délais.

La liste des confrères excusés est la suivante : Aymon Loïc, Elsig Nicolas, Fagioli André, Faure François, Jeanbourquin Jérémy, Melly Ernest, Rey Blaise, Siggen Samuel, Torrent Gilles, Zufferey Claude, Zufferey Cyrille, Zufferey Frédéric, Zufferey Grégoire, Zufferey Jérémy, Zufferey Killian, Zufferey Loris, Zufferey Maxime, Zufferey Paul, Zufferey Pierre-André, Zufferey René d'Edouard,.

L'année 2018 a été marquée par le décès d'un confrère : René de Cyrille Zufferey survenu le samedi 4 août 2018.

Le Président nous invite à observer une minute de silence en ~~tenue~~ sa mémoire et nous prie d'avoir également une pensée pour nos confrères malades.

(Le Président nous remémore notre Fête-Dieu du jeudi 31 mai 2018.)

En entrant sans plus attendre, le Président nous présente l'ordre du jour comme indiqué sur la convocation soit :

1.) Lecture du protocole de l'assemblée du 21 janvier 2018
2.) Lecture des comptes 2018
3.) Rapport des vérificateurs
4.) Cotisations 2019
5.) Admission - démission
6.) Nominations statutaires
7.) Vigne des Berrunes
8.) Parade
9.) 150ème anniversaire
10.) Divers

L'ordre du jour est soumis à l'assemblée et accepté tel que rédigé.

1.) Lecture du protocole du 21 janvier 2018

Le secrétaire, Monnet Patrice, donne lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du 21 janvier 2018. Ce dernier est accepté par l'assemblée. Le Président tient à remercier le secrétaire pour la rédaction précise et complète du procès-verbal.

2.) Lecture des comptes 2018

Le Président passe la parole au caissier Oggier Frédéric pour la lecture détaillée des comptes

Total des recettes	Fr. 68'892,94
Total des dépenses	Fr. 76'619,13
Diminution de la fortune	Fr. 7'726,19
Fortune au 31.12.2018	Fr. 17'999,80

Les comptes ne suscitent aucune question aussi le Président, tout en remerciant notre caissier pour son excellent travail, passe la parole aux vérificateurs des comptes Zufferey Claude et Ruday Charles-Henri pour la lecture de leur rapport.

3.) Rapport des vérificateurs

Ruday Charles-Henri donne lecture du rapport et demande à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au comité tout en remerciant le caissier Oggier Frédéric pour la parfaite tenue des registres.

4.) Cotisations 2019

Le comité propose de maintenir le montant de la cotisation à Fr. 70.-. En effet, selon les comptes 2018, il apparaît que ce montant est suffisant pour équilibrer notre budget.

5.) Admission - démission

Le Président relève que cette année aucune admission et aucune démission n'a été transmise au comité.
Notre confrérie compte à ce jour 76 confrères.

6.) Nominations statutaires

Le Président informe qu'après 6 années passées au comité, notre secrétaire, Monnet Patrice, remet son mandat à ce jour. Patrice a été d'une aide très précieuse. Le comité a énormément apprécier son travail et son engagement aussi un cadeau lui a été remis en signe de remerciement. Le caissier et le Président restant à leurs postes respectifs, le comité propose notre confrère Terrettaz Julien pour le remplacer au sein du comité. L'assemblée n'ayant pas de suggestion différente elle accepte avec enthousiasme ce changement au comité et elle reconduit également les les vérificateurs des comptes Zufferey Claude et Rudaz Charles-Henri actuellement en place.

7.) Vigne des Bernunes

La taille a eu lieu le samedi 24 mars 2018 et les vendanges le mercredi 26 septembre 2018. En guise de remerciement, nos valeureux travailleurs ont été invités à la raclette de remerciement des bénévoles du 150ème anniversaire le samedi 3 novembre 2018 à la salle bourgeoisiale.
Le Président invite Favre Christian à adresser à l'assemblée quelques mots tout en remerciant pour ses différents travaux et son soutien. Le comité propose de reconduire ce mode de fonctionnement et afin de préparer la saison prochaine, le comité fait circuler parmi l'assemblée la liste des volontaires.

8.) Parade

Le Président relève le parfait fonctionnement de notre Parade à l'occasion de ce jubilé et il remercie les paradeurs pour leur prestation sans faille. Il associe à ce succès Mounir Fernand, le responsable de la parade, Zufferey Patrick, chef des tambours, Zufferey Jérémie, le commandant, ainsi que toute l'équipe de l'organisation, équipe élargie pour cette occasion très particulière.

9.) 150ème anniversaire

Rapport du Président Zufferey Blaise

Le jeudi 11 juin 1868 s'est constituée la première assemblée du Corps de Dieu de Chippis. A cette époque, le but premier était de mettre en valeur la Fête-Dieu, comme c'est d'ailleurs toujours le cas actuellement. Ces confréries jouèrent dans nos paroisses un rôle humanitaire de premier ordre. Ces associations, qui comptaient des personnes pieuses et dévouées, animaient et soutenaient la vie religieuse et sociale.

En Valais, la première Confrérie du Saint-Esprit fut fondée au milieu du XIIIe siècle dans le Val d'Anniviers. L'église de Chippis existait déjà au XIIIe siècle. Elle faisait partie de la paroisse de Chalais. Notre indépendance interviendra à la suite du terrible séisme du 25 juillet 1855. Chippis s'occupa aussitôt de transformer sa chapelle en une vaste église paroissiale comprenant cinq autels. La bâtisse fut consacrée le 20 juillet 1868. Chippis étant dès lors une paroisse indépendante il était possible de fonder notre propre société.

Les autres buts de la confrérie étaient de tenir la séance militaire, de faire honneur à la parade du jour et de procéder au règlement de ses dépenses. A l'occasion de l'assemblée, on assistait également à la traditionnelle mise en adjudication des places disponibles pour la parade. Pendant longtemps, plusieurs reposoirs étaient installés dans les rues du village.

Le drapeau était alors celui de la bourgeoisie. Le drapeau actuel, confectionné par les sœurs de Géronde, a été béni en 1963. Lors des décès, les confrères habitants de Chippis devaient obligatoirement participer au convoi funèbre. Nos fondateurs fixèrent l'obligation de parader jusqu'à l'âge de 50 ans pour les militaires incorporés. Pour marquer l'esprit d'union, très tôt, on a émis le vœu de porter un insigne. Le commandant avait pour tâche de garantir la discipline des militaires durant les cérémonies de la Fête-Dieu.

Afin de marquer comme il se doit les 150 ans d'existence de la confrérie, un intense programme a été concocté par le comité d'organisation expressément constitué pour la circonstance. Le troisième dimanche de janvier, à savoir le 21 janvier 2018, a eu lieu la messe des défunts célébrée en l'église de Chippis suivie par la 150ème assemblée générale à la salle bourgeoisiale. Une raclette anniversaire a été servie aux convives. L'ambiance fut extrêmement décontractée et agréable.

Afin de rappeler à la communauté villageoise nos festivités à venir, une délégation du Corps de Dieu a participé au grand défilé du 118ème festival des fanfares du district de Sierre et Loèche qui a eu lieu à Chippis le dimanche matin 20 mai 2018. Je tiens à adresser au comité d'organisation de la fanfare un grand merci pour l'accueil dont il nous a fait preuve.

Les réjouissances se sont poursuivies le jeudi 31 mai 2018 sur La Place de Chippis au milieu du village, à l'occasion de la Fête-Dieu. Après la procession de la parade militaire la messe fut célébrée par le Curé Mayoraz Frédéric. Pour l'occasion une grande tente a été installée par nos soins et, après l'apéro offert à la population, un repas a été servi par notre traiteur du jour Serge Théler aux 120 personnes inscrites. À l'heure du café, le Président de la commune de Chippis Perruchoud Olivier ainsi que le Président de la société du Corps de Dieu Zufferey Blaise ont tenu en haleine l'oratoire avec leurs discours. Tombola et musique ont animé la journée.

Les festivités se sont prolongées de manière conviviale en soirée par l'ouverture des cantines, des bars ainsi que des caves situées aux abords de La Place et décorées pour l'occasion. Les noctambules ont laissé le calme regagner les rues du village en se concentrant dans les caves, certains n'en sont pas, semble-t-il, ressortis indemnes.

Le lendemain, dès 17 heures, s'est tenu au même endroit la soirée du jubilé, une fantastique soirée agrémentée de raclettes et grillades ainsi que de la projection d'un court-métrage de JAZ Production. Cette fiction a mis en scène le comité d'organisation dans une page d'histoire comique de notre confrérie, inventée de toute pièce, avec des allusions à nos statuts et à nos valeurs, ainsi que des personnages surgis du passé. Zufferey Pierrot et Zufferey Michel-André ont également fait une petite apparition fort sympathique.

Dès le début de soirée et jusqu'au milieu de la nuit a eu lieu un bal conduit par les Tontons Bastons. Le chaleureux publique a mis le feu à la piste de danse et les murs du voisinage ont littéralement vibré au son de la musique.

Une dimension supplémentaire a été apportée à ce 150ème anniversaire lors d'un voyage programmé du 6 au 9 septembre 2018 dans la Ville éternelle. C'est la première fois qu'un tel séjour extra-muros et sur plusieurs jours a été organisé. Une cinquantaine d'entre nous se sont rendus à Rome.

Ce furent tout d'abord sept heures d'un beau voyage en train animé par une joyeuse troupe. A chacun a été remis un sachet contenant un lunch à la façon des anciens militaires en déplacement. Tout un symbole ! pomme, salami, gendarme, pour caler la faim pendant le voyage.

Sur place, on a pu compter sur notre guide Zufferey Cyril qui a récemment effectué son service comme garde suisse au Vatican. Pour la visite des hauts-lieux, tels que forums, Colisée, Vatican, catacombes et réserver les tables pour quarante-cinq personnes dans les restaurants romains, Cyril fut très précieux. Grâce à ce dernier encore, il nous a été possible de rencontrer la Garde pontificale. A deux reprises, la messe a été célébrée dans la chapelle de la Garde pontificale, le vendredi soir et le dimanche matin avant de se rendre sur la place Saint-Pierre pour l'Angélus en présence du pape François. Ce furent quatre jours intenses, durant lesquels on a aussi pu mieux faire connaissance.

Nous avions demandé à voir le Saint-Père lors de notre pèlerinage à Rome, mais son agenda ne le lui a pas permis. Nous avons bu ses paroles lors de l'Angélus du dimanche et nous lui avons transmis, par le biais de la garde suisse, quelques cadeaux. Chacun est rentré au bercail avec un bout d'histoire à raconter, d'intenses émotions à partager avec ses proches. L'heure est aux souvenirs, mais quels souvenirs ! Nos prédécesseurs qui nous ont observé d'en haut sont certainement fiers de notre confrérie.

Durant l'été, nous avons saisi l'opportunité qui nous a été offerte de tenir le stand suisse lors de la fête interculturelle du 25 août 2018. En raison du temps maussade notre raclette a rencontré un vif succès. Ce fut une belle expérience, à renouveler l'année prochaine.

Afin de marquer cette année exceptionnelle le Pinot Noir 1868, dont l'étiquette a été réalisée pour cette occasion, a été mis en bouteilles. Pour le servir et le déguster comme il se doit, des verres gravés avec notre emblème de la poignée de mains ont été réalisés.

Je suis enchanté des festivités qui ont émaillé cette année jubilaire. Je suis très reconnaissant envers le comité d'organisation qui a planché depuis décembre 2015 sur la tournure à donner à cette année particulière pour notre confrérie.

Nous avons laissé une empreinte dans la presse, par le biais du Journal de Sierre, du bulletin paroissial l'Essentiel ainsi que du Nouvelliste.

Je tiens à remercier tous nos généreux sponsors qui nous ont fait confiance, la commune de Chippis pour son soutien, son subside exceptionnel ainsi que de l'aide fournie par l'équipe des travaux publiques, la parade des militaires par son responsable Mounir Fernand, son commandant Zufferey Jérémie, son chef tambour Zufferey Patrick, notre chef de cuisine Théler Serge et son équipe, Genoud Céline pour l'organisation du voyage à Rome, l'équipe de JAZ Production composé de Jeanbourquin Jérémy, Zufferey Valentin et Zufferey Loris, les bénévoles sans qui la fête n'aurait pas pu avoir lieu, toutes les personnes qui ont travaillé dans l'ombre.

Un remerciement tout particulier au comité d'organisation du 150ème anniversaire, qui tout au long de la petite quarantaine de séances a su rester motivé et a fourni un travail assidu. Aussi nous prenons aujourd'hui officiellement congé de cette organisation, ce comité était constitué de Zufferey Blaise, Oggier Frédéric, Monnet Patrice, Terrettaz Julien, Rudaz Charles-Henri, Zufferey Jérémy et Zufferey Denis.

Rendez-vous pour notre 175ème anniversaire en 2043. Signé votre Président Zufferey Blaise.

10.) Divers

Le Président mentionne qu'il est possible de commander le vin du 150ème anniversaire par le biais de la liste des bénévoles pour les travaux de la vigne. Il informe que le site internet du CDD est en cours d'élaboration par les bons soins de Cyril Zufferey fils de Jean-Marc et qu'il sera prochainement opérationnel, d'avance un grand merci à Cyril. De plus, aux vues du succès rencontré lors de la fête interculturelle nous allons à nouveau tenir le stand suisse le samedi 24 août 2019, il lance un appel aux bénévoles intéressés. Etant donné que personne ne demande la parole, le Président tient à remercier, en plus des personnes et collectivités mentionnées dans son rapport du 150ème anniversaire :

- toutes les personnes qui nous donnent un coup de main pour la bonne marche de notre confrérie
- toutes les personnes qui ont travaillé à la vigne ainsi que notre confrère Faure Christian pour ses travaux précieux

A la suite de cette liste non exhaustive de remerciements, le Président clôture l'assemblée à 12h50 et invite les membres à partager l'apéritif au carnotzet communal qui sera suivi d'une raclette qui sera servie à la salle bourgeoisiale.

Le Président

BZuf

Zufferey Blaise

Le secrétaire

Monnet Patrice